



Divergences en vue et réévaluation générale des actifs



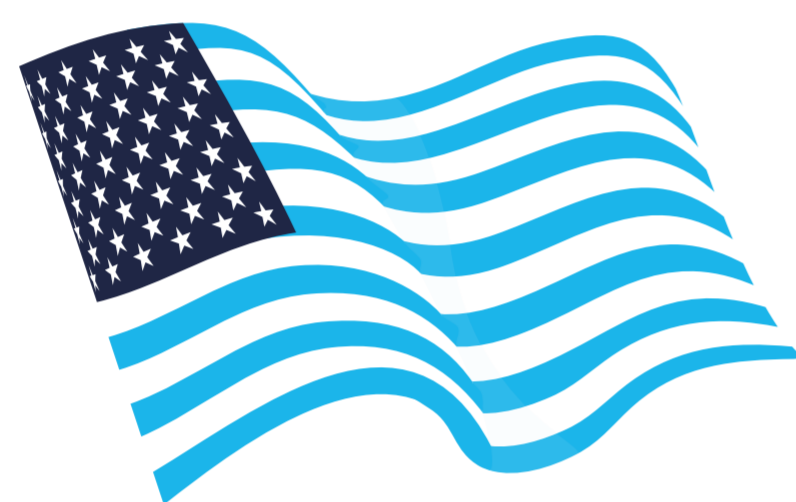
Nous observons des divergences dans le contexte économique mondial, les inquiétudes se multipliant en Europe et en Chine alors que l'économie américaine s'avère plus résiliente (bien qu'en ralentissement), ce qui donne lieu à des écarts au niveau des prévisions de bénéfiques. Cette situation, associée à une inflation¹ élevée, incite les banques centrales² à adopter des politiques divergentes. Les investisseurs devraient chercher à tirer parti de ces divergences, sans augmenter leurs risques globaux, et maintenir des couvertures³.

Thèmes à surveiller



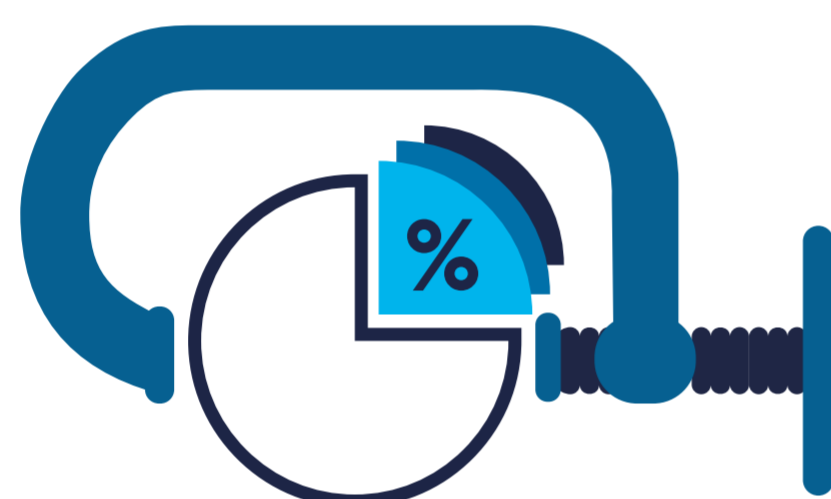
Les yeux sont rivés sur la Réserve fédérale américaine (Fed)

Le relèvement des taux d'intérêt par les banques centrales pour endiguer l'inflation pourrait entraîner une baisse des emprunts d'État sous l'effet de la hausse des rendements. Toutefois, il est peu probable que les rendements augmentent aussi fortement qu'escompté initialement, sachant que les craintes liées au risque géopolitique et au ralentissement économique sont susceptibles d'inciter les investisseurs à acheter des actifs plus sûrs. Ainsi, les investisseurs ne devraient pas être aussi prudents qu'auparavant vis-à-vis des emprunts d'État, mais rester flexibles. Les obligations américaines, en particulier celles d'échéances rapprochées, sont attrayantes à cet égard.



Privilégier les actions américaines

Les investisseurs devraient privilégier les actions américaines en raison de l'impact plus limité de la guerre en Ukraine sur les résultats des entreprises américaines et de la relative résistance de la demande des consommateurs. À l'échelle mondiale et aux États-Unis, les actions décotées⁴ de qualité moins cycliques⁵ et présentant des valorisations attrayantes devraient bien se comporter par rapport aux secteurs de croissance⁶. Le pouvoir de fixation des prix et la croissance des bénéfiques sont toutefois des facteurs essentiels qu'il convient de surveiller.



La remontée des taux pourrait mettre les obligations d'entreprises sous pression

Sachant que la hausse des taux et le ton incisif de la Banque centrale américaine risquent de peser sur les marchés du crédit, les investisseurs feraient bien de rester prudents vis-à-vis des obligations d'entreprises (Investment Grade et High Yield⁷), même si les fondamentaux⁸ des entreprises demeurent solides. Par conséquent, nous apprécions les créances liquides, de grande qualité et moins risquées.



Une approche sélective des marchés émergents s'impose

Les perspectives à court terme sont ternies par le ralentissement en Chine découlant des mesures de confinement liées au Covid-19, lesquelles mettent l'activité économique sous pression. Soulignons toutefois que l'univers des marchés émergents est fragmenté, ce qui justifie par conséquent une analyse méticuleuse axée sur des thèmes tels que la consommation intérieure (Inde) et les exportateurs de matières premières (Amérique latine).

L'inflation est vouée à perdurer



L'inflation reste un thème dominant sur les marchés et continue d'influencer l'action des banques centrales, ce qui aura des répercussions sur les obligations et les actions, et nécessitera une approche d'investissement active. Les investisseurs gagneront à privilégier les actifs susceptibles d'offrir une protection contre l'inflation, tels que les obligations à taux variable⁹ et les actions à dividende¹⁰ élevé de style « value » et de qualité. Cependant, considérant les risques qui se profilent à l'horizon, il importe de maintenir une bonne diversification et de se concentrer sur des solutions permettant d'investir dans un vaste éventail de classes d'actifs (matières premières, or) pour exploiter les opportunités liées au contexte actuel privilégiées dans le cycle en cours.



En savoir plus sur Amundi Asset Management en ligne :
<http://amundi.com>



LEXIQUE

- Inflation** : hausse générale des prix des biens et services en circulation dans un pays et sur une période donnée. L'inflation se traduit par un phénomène d'augmentation générale des prix et peut ainsi entraîner une baisse du pouvoir d'achat et de la monnaie. Pour mesurer le taux d'inflation, l'Insee s'appuie notamment sur l'indice des prix à la consommation (IPC).
- Banque centrale** : institution publique qui gère la monnaie d'un pays ou d'un groupe de pays et contrôle la masse monétaire, c'est-à-dire la quantité de monnaie en circulation. Le principal objectif de nombreuses banques centrales est la stabilité des prix. Dans certains pays, les banques centrales sont tenues par la loi d'agir en faveur du plein emploi.
- Stratégie de couverture** : investissement ou transaction visant à limiter son exposition actuelle au risque. Il s'agit donc de couvrir (partiellement ou totalement) un risque financier d'un investissement à l'aide d'un autre investissement.
- Actions « value » ou décotées** : actions de sociétés dont le cours de bourse est inférieur à leur valeur intrinsèque, sur la base de leurs actifs et de leur capacité bénéficiaire à long terme, autrement dit actions sous-évaluées.
- Actions cycliques** : le cours des valeurs cycliques a tendance à suivre l'évolution des cycles économiques. Sont considérées comme cycliques les valeurs des secteurs de l'automobile, de l'immobilier, des biens d'équipement, de l'énergie, des loisirs, des médias ou des technologies.
- Valeurs « growth » ou de croissance** : titres de sociétés offrant un important potentiel de croissance de leur résultat.
- Investment grade** : caractérise les titres émis par un émetteur de titres de créances négociables (bons du Trésor...) ou d'obligations dont la notation Standard & Poor's est supérieure ou égale à BBB-. Les obligations « investment grade » sont considérées par les différentes agences de notation comme présentant un faible risque de non-remboursement. AAA est la meilleure note possible pour un émetteur « investment grade ». « Investment grade » s'oppose à « high yield » qui caractérise la dette d'un émetteur dont la note est inférieure à BBB- et correspond à un risque financier élevé.
- Analyse fondamentale** : méthode cherchant à déterminer la valeur d'un titre financier par le biais d'une analyse approfondie de facteurs quantitatifs et qualitatifs liés à la santé économique de l'entreprise.
- Obligation à taux flottant, ou « à taux variables »** : obligation dont la rémunération évolue en fonction des conditions du marché. Autrement dit, les coupons (intérêts) versés ne sont pas fixes mais indexés à un taux de référence (type Eonia ou Euribor) et varient donc à chaque échéance.
- Dividende** : part du bénéfice net distribuée chaque année aux actionnaires, variable en fonction des résultats de l'entreprise. Les actions sont qualifiées de valeurs à revenu variable (à la différence des obligations, valeurs à revenu fixe, pour l'essentiel).

INFORMATIONS IMPORTANTES

Sauf indication contraire, toutes les informations figurant dans ce document proviennent d'Amundi Asset Management et sont exactes au 9 mai 2022. Les opinions concernant les tendances de marché et les tendances économiques qui y sont exprimées engagent leur auteur et pas nécessairement Amundi Asset Management. Elles peuvent être modifiées à tout moment en fonction des conditions de marché et autres et rien ne garantit que les pays, marchés ou secteurs mentionnés produiront les performances escomptées. Ces opinions ne sauraient être considérées ni des conseils d'investissement ni comme des recommandations de titres, pas plus qu'elles n'auraient l'intention d'Amundi Asset Management de réaliser des opérations sur un produit en particulier. Rien ne garantit que les prévisions de marché formulées dans ce document se réaliseront ou que les tendances qui y sont évoquées se poursuivront. Ces opinions peuvent être modifiées à tout moment en fonction des conditions de marché ou d'autres facteurs et rien ne garantit que les pays, marchés ou secteurs qui y sont mentionnés produiront les performances escomptées. Tout investissement implique des risques, y compris des risques politiques et un risque de change. La performance et la valeur nominale d'un investissement peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et chaque investisseur court le risque de perdre la totalité du capital qu'il a investi. Ce document ne constitue pas une offre de souscrire des parts d'un fonds de placement ou des services, pas plus qu'il ne constitue une invitation à vendre des parts d'un fonds de placement ou des services.

Amundi Asset Management, société par actions simplifiée au capital social de 1 143 615 555 EUR - Gestionnaire de portefeuille réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 - Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - www.amundi.com.

Date de première utilisation : 9 mai 2022.